



United Nations
Office for South-South Cooperation



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable

la coopération Sud-Sud et triangulaire en action

UNESCO

Sidra Bibi (8), élève en cours préparatoire, dans sa salle de classe de l'école primaire publique pour filles de Charag Abad Dassu, district de Kohistan, province du Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan. ©UNESCO Islamabad/Asad Zaidi

© Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture et Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud 2018
UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

UNOSSC
304 East 45th Street FF11-th Floor
NYC, NY, 10017, USA


Cette publication est disponible en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs de son contenu s'engagent à respecter les conditions d'utilisation de l'archive en libre accès de l'UNESCO <http://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation des Nations Unies, notamment du PNUD et de l'UNESCO, ou de ses États membres. Les dénominations employées de même que la présentation des données dans cette publication n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de l'UNESCO ou du PNUD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, non plus qu'au tracé de leurs frontières ou limites.

Cette publication a été réalisée par Clare Stark et Junzhu Zheng du Bureau de la planification stratégique, avec les précieuses contributions de tous les secteurs de programme, du Département Afrique, de la Division pour l'égalité des genres et de plusieurs bureaux hors Siège de l'UNESCO, ainsi qu'avec le soutien inestimable de Mmes Sayora Arifdjanova et Linnea van Wagenen et de M. Michael Stewart du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

Contact :
Clare Stark
Point focal de l'UNESCO pour la coopération Sud-Sud et triangulaire
Section de la coopération avec le système des Nations Unies
Bureau de la planification stratégique
UNESCO
7, place de Fontenoy, F75352- Paris 07 SP, France
Courriel : c.stark@unesco.org
<http://www.unesco.org/new/en/bureau-of-strategic-planning/>

Réalisée par YAT Communication



la coopération Sud-Sud et
triangulaire en action
UNESCO

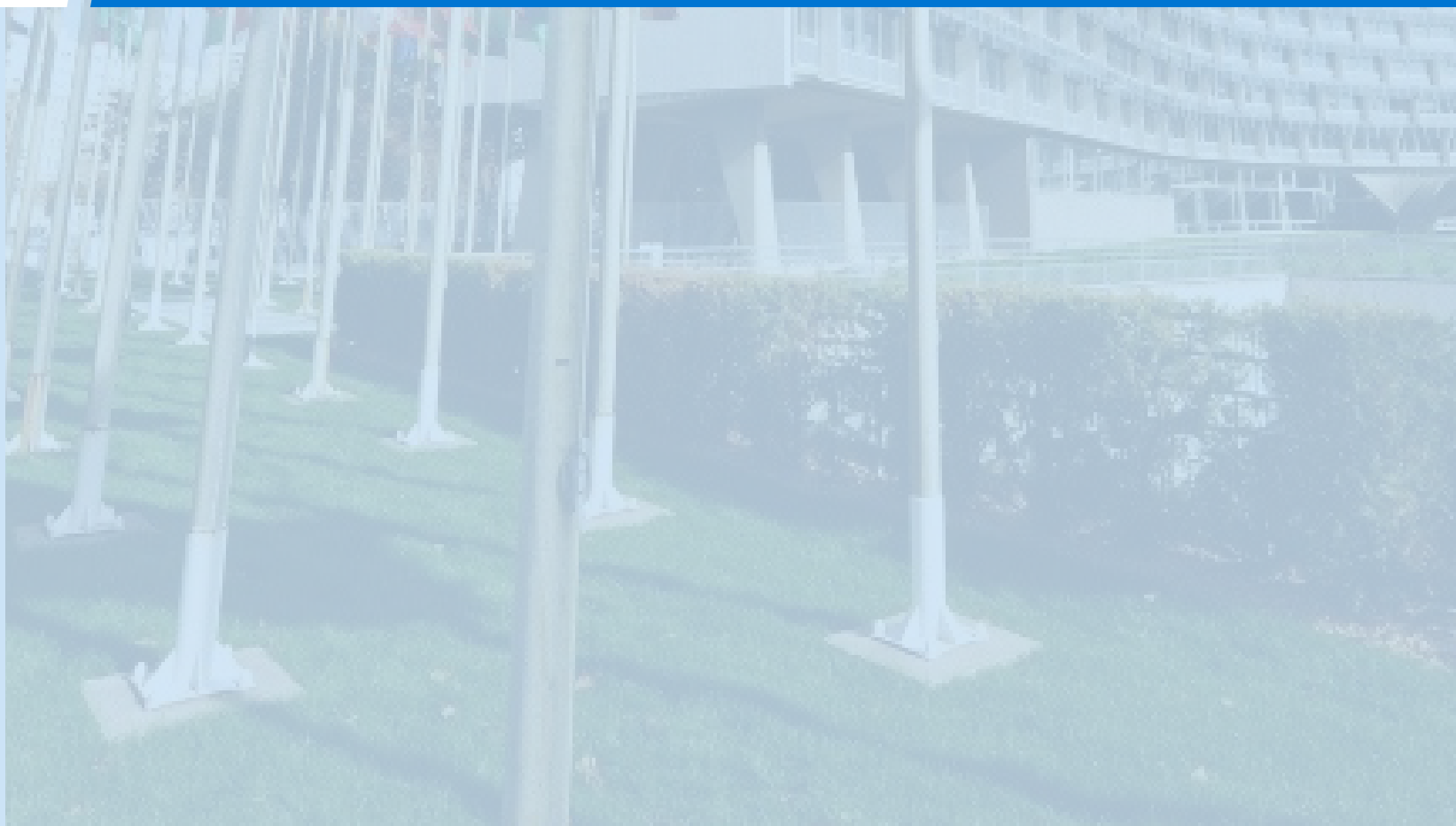


Table des matières

05 Avant-propos



07 Chapitre I :

Introduction



09 Chapitre II :

La coopération Sud-Sud et triangulaire de l'UNESCO en action

Développer des partenariats de coopération Sud-Sud et triangulaire innovants	10
Faire avancer l'agenda Éducation 2030	18
La culture, moteur et catalyseur du développement durable	27
Mobiliser les jeunes et les associer au Programme 2030	32
Réduire la fracture dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation	36
Promouvoir la liberté d'expression, l'accès public à l'information et la sécurité des journalistes	45



49 Chapitre III :

Les prochaines étapes



Avant-propos

L'UNESCO et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) ont l'honneur de vous présenter cette édition de Sud-Sud en Action (SSiA). Ce premier rapport de l'UNESCO consacré à la coopération Sud-Sud et triangulaire offre une vue d'ensemble des progrès accomplis à cet égard dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Par cette série de rapports, l'UNOSSC apporte à ses partenaires un espace de partage des pratiques efficaces en matière de développement Sud-Sud et triangulaire.

Le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement durable inaugurent une nouvelle ère d'engagement en faveur de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Les cadres tels que Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Programme d'action pour l'humanité, et le Nouveau Programme pour les villes, traduisent également ce nouvel élan.

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire contribuent de façon importante au partenariat mondial pour le développement durable. La part des pays en développement qui fournissent

une coopération au développement est passé de 66 à 74 % entre 2015 et 2017, ce qui marque une évolution dans le paysage de la coopération internationale au développement. Ce paysage continue de se transformer avec l'émergence de plus en plus affirmée des entités sous-nationales – telles que les pouvoirs publics municipaux et provinciaux – et les acteurs non étatiques.

L'UNESCO reconnaît la valeur particulière que revêt la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant qu'instrument majeur de la mise en œuvre de ses programmes et de génération d'impact, en particulier pour ses priorités globales que sont l'égalité des genres et le développement en Afrique. Par ce type de coopération, elle construit de nouveaux partenariats multipartites à l'appui du dialogue sur les politiques, du renforcement des capacités, de l'intégration régionale et du partage de connaissances, pour aider les pays du Sud à atteindre leurs objectifs de développement ainsi que les Objectifs de développement durable.

La présente publication illustre comment l'UNESCO encourage cette coopération pour faire progresser l'éducation inclusive de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie ; soutenir la science, la technologie et l'innovation ; promouvoir

la culture et la communication au service du développement durable ; accroître la résilience face au changement climatique, aux conflits et aux catastrophes ; et favoriser le développement des capacités et l'engagement des jeunes.

Elle représente une contribution majeure à notre compréhension de la coopération Sud-Sud et triangulaire, particulièrement dans le cadre des préparatifs de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies qui se tiendra en mars 2019 et qui

sera l'occasion d'étudier les enseignements tirés des quatre décennies écoulées depuis l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires pour la coopération entre les pays en développement.

L'UNESCO s'engage à renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire en inventant de nouvelles formes de soutien, de nouvelles approches intégrées et de nouveaux partenariats en faveur de l'action innovante, afin de construire un avenir durable et pacifique.



A handwritten signature in black ink that reads "Audrey Azoulay".

Audrey Azoulay

de la Directrice générale de l'UNESCO



A handwritten signature in black ink that reads "Jorge Chediek".

Jorge Chediek

du Directeur de l'UNOSSC et Envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud



Chapitre I Introduction

L'UNESCO a pour mission de contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. L'Organisation s'attache à permettre aux groupes les plus défavorisés et exclus, ainsi qu'aux pays et aux éléments de la société qui accusent le plus grand retard, d'atteindre les Objectifs de développement durable. Elle concentre son action sur deux priorités globales – l'Égalité des genres et l'Afrique – et s'emploie à répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés (PMA), des petits États insulaires en développement (PEID) et des jeunes. Elle apporte un soutien ciblé aux pays en situation de conflit ou de crise, ou touchés par des catastrophes, afin d'accroître leur résilience et de les assister dans leurs efforts de reconstruction.

L'UNESCO considère la coopération Sud-Sud et triangulaire comme un instrument efficace pour remplir cette mission. Afin d'accélérer la dynamique de réalisation des ODD, elle s'emploie à renforcer la coopération technique entre les pays en développement, en recherchant des financements auprès de

nouveaux partenaires et en développant des partenariats innovants avec des États membres, la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé.

Elle offre une plate-forme commune d'engagement par le biais de forums internationaux et régionaux, fait office de centre d'échange d'informations pour le partage des bonnes pratiques, soutient les réseaux et les communautés de pratique et récompense les projets novateurs et exemplaires par des prix.

La présente publication fournit un aperçu de l'approche stratégique adoptée par l'UNESCO pour promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire dans chacun de ses domaines de compétence, en l'illustrant par des exemples précis à l'échelle régionale et nationale. Elle vise à contribuer aux préparatifs de la deuxième Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud des Nations Unies par un examen des enseignements tirés de l'expérience de l'UNESCO en matière de promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire, en recensant les défis à surmonter et en œuvrant avec des partenaires à élaborer une voie efficace à suivre.

² La Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud des Nations Unies se tiendra du 20 au 22 mars 2019 à Buenos Aires (Argentine).



Chapter II

La coopération Sud-Sud et triangulaire de l'UNESCO en action

Développer des partenariats de coopération Sud-Sud et triangulaire innovants

L'UNESCO met à profit son expertise multidisciplinaire dans les domaines de l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés par des approches nouvelles et originales. Elle construit des partenariats multipartites innovants de coopération Sud-Sud et triangulaire avec des gouvernements, des représentants de la société civile et des institutions professionnelles afin d'élargir et d'approfondir son soutien aux pays en développement dans la recherche de résultats durables.

Programme de coopération Malaisie-UNESCO (MUCP)

De la formulation de politiques inclusives, de la formation et du tourisme durable à l'éducation en vue du développement durable et la préparation aux tsunamis et au renforcement des programmes scolaires en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) pour les filles en Afrique et en Asie-Pacifique, les projets menés dans le cadre du Programme de coopération Malaisie-UNESCO (MUCP) sont un modèle de coopération Sud-Sud. Ce programme opérationnel depuis 2013 met l'accent sur les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA) en Asie, dans le Pacifique et en Afrique. Il s'appuie sur l'expertise des

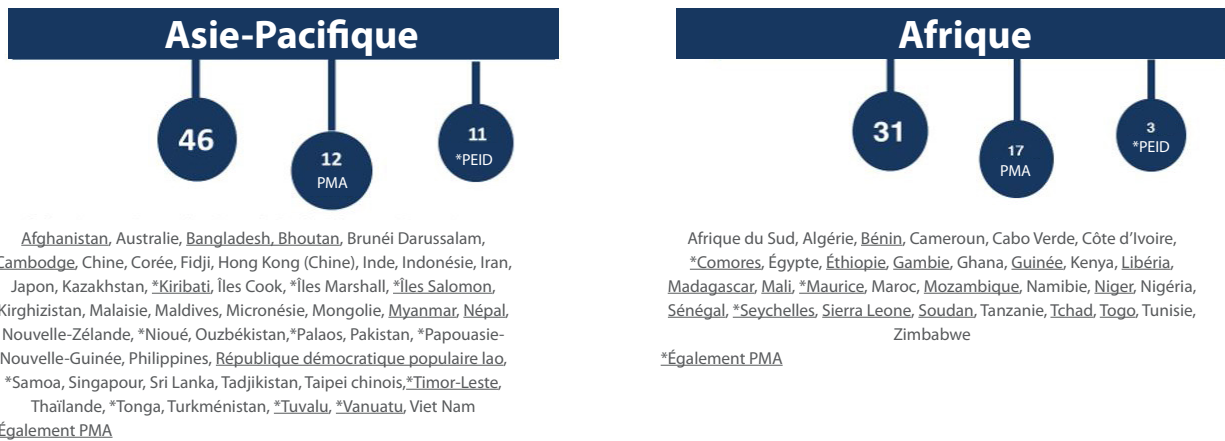
institutions malaisiennes, notamment le Centre international de coopération Sud-Sud pour la science, la technologie et l'innovation (ISTIC) et le Centre régional d'hydrologie et des ressources en eau pour les régions tropicales humides d'Asie du Sud-Est et du Pacifique (HTC) – centres de catégorie 2 créés sous l'égide de l'UNESCO³. À ce jour, 29 projets ont été mis en œuvre dans plus de 70 pays, dont la Gambie, le Mozambique, le Myanmar, le Nigéria, le Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu, qui tous contribuent à la réalisation des ODD.

Le MUCP concentre également ses efforts sur un projet de coopération Sud-Sud pour la promotion de la science, l'ingénierie et la technologie en Asie et dans le Pacifique, de renforcer les institutions d'ingénierie, d'améliorer la qualité de l'éducation et de favoriser la mobilité des ingénieurs entre les régions Asie-Pacifique et l'Afrique. Ce projet a débouché sur l'élaboration d'un programme d'enseignement modulaire portant sur les normes en science, ingénierie et technologie, qui peut être adapté par les organismes professionnels et les universités pour une formation certifiée des professionnels, et il a encouragé les pays à rejoindre le système d'accréditation de la Fédération des institutions d'ingénierie d'Asie et du Pacifique (FEIAP). Dans le cadre de ce projet, l'UNESCO a coorganisé

³ Les centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2) sont établis et financés par les États membres afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'UNESCO par le biais d'activités mondiales, régionales, sous-régionales ou interrégionales.

plusieurs ateliers régionaux et interrégionaux sur « la coopération Sud-Sud pour le renforcement des normes de l'ingénierie et la mobilité des professionnels » en vue de soutenir les directives de normalisation des qualifications en ingénierie de la FEIAP et de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire au service du développement

durable. À titre d'exemple récent, plus de 60 participants dont l'Azerbaïdjan, de la Chine, de l'Indonésie, de la République islamique d'Iran, de la Malaisie, du Myanmar, du Sri Lanka, du Pakistan, du Tadjikistan, du Timor-Leste et du Royaume-Uni ont participé en décembre 2017 à un atelier à Jakarta (Indonésie)⁴.



LE MUCP A SOUTENU DES PROJETS DANS PLUS DE 70 PAYS ©UNESCO



⁴ Rendez-vous sur <http://mucp-mfit.org/> pour de plus amples informations.

L'UNESCO et l'Agence brésilienne de coopération (ABC) s'unissent pour promouvoir la coopération Sud-Sud

Le 17 décembre 2010, l'UNESCO et l'Agence brésilienne de coopération (ABC) rattachée au Ministère des affaires étrangères ont cosigné un document exécutif définissant les lignes directrices des projets de coopération sud-sud qui contribuent à la réalisation des ODD. Il s'agit de :

Projet pour le leadership et de participation des jeunes avec le Gouvernement du Brésil et celui de la Guinée-Bissau

Ce projet vise à renforcer le leadership local et le développement communautaire en faveur de la promotion d'une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes des environs de São Paulo et Bissau, Guinée-Bissau. Il a permis de partager avec la communauté les bonnes pratiques socioéducatives élaborées par

l'ONG brésilienne Gol de Letra (présidée par l'ancien footballeur Rai), ainsi que la méthode de l'UNESCO concernant le programme des espaces ouverts, avec l'appui de l'ONG locale Associação Amizade.

Le Centre éducatif Amizade São Paulo (CEASP), également construit avec le soutien de l'UNESCO et des Gouvernements du Brésil et de la Guinée-Bissau, fournit des éléments d'éducation formelle. Le CEASP, inauguré en novembre 2014, est cogéré par le Ministère de l'éducation de la Guinée-Bissau et une communauté locale. Un plan de développement durable pour le CEASP est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du projet. Il inclut également des entreprises locales administrées par la communauté en vue de produire des revenus pour la gestion des activités communautaires du Centre ainsi que pour la population participant à ces initiatives locales.



Promouvoir la coopération Sud-Sud pour renforcer la gestion intégrée et l'usage durable des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)

Ce projet de coopération Sud-Sud et triangulaire mis en œuvre par l'Agência Nacional de Águas – ANA (Agence nationale de l'eau) du Brésil vise à accompagner le développement et la consolidation des capacités techniques, juridiques et institutionnelles pour la gestion intégrée et l'usage durable des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que dans la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Il a permis d'organiser, soutenir et mettre en œuvre plusieurs initiatives de partage des connaissances ou de renforcement des capacités, telles que des réunions techniques, des conférences, des séminaires, des ateliers et des formations. Les pays partenaires en ont bénéficié en développant leurs capacités à traiter les questions relatives à l'eau présentant un intérêt national, régional ou mondial. Le projet a également renforcé l'engagement des

pays partenaires aux différents stades de la préparation, la participation et la coordination des processus internationaux, notamment la négociation des conférences, accords et débats techniques multilatéraux concernant les ressources en eau.

Par l'échange d'expériences pertinentes, de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays partenaires, le projet a contribué à renforcer leurs institutions et favorisé la formulation et la mise en œuvre de politiques relatives à l'eau tenant compte de la question du genre et conformes au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les initiatives mises en œuvre avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment les pays membres de la CODIA, ainsi que les pays en partenariat avec ceux de la CPLP, sont des réponses à leurs demandes de coopération technique avec le Brésil. Au cours des dernières années, l'ANA a contribué au renforcement technique et institutionnel des agences de l'eau dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et/ou de la Communauté des pays de langue portugaise.



A GESTÃO DAS BACIAS HIDROGRÁFICAS FRENTE ÀS MUDANÇAS CLIMÁTICAS

ENCONTRO DOS ORGANISMOS DE BACIA
DA AMÉRICA LATINA – RELOB

21 a 23 de junho de 2017

Cosmópolis do Santinho, Florianópolis



Itinéraire culturel des missions jésuites (Guaranis, Moxos et Chiquitos) dans le MERCOSUR

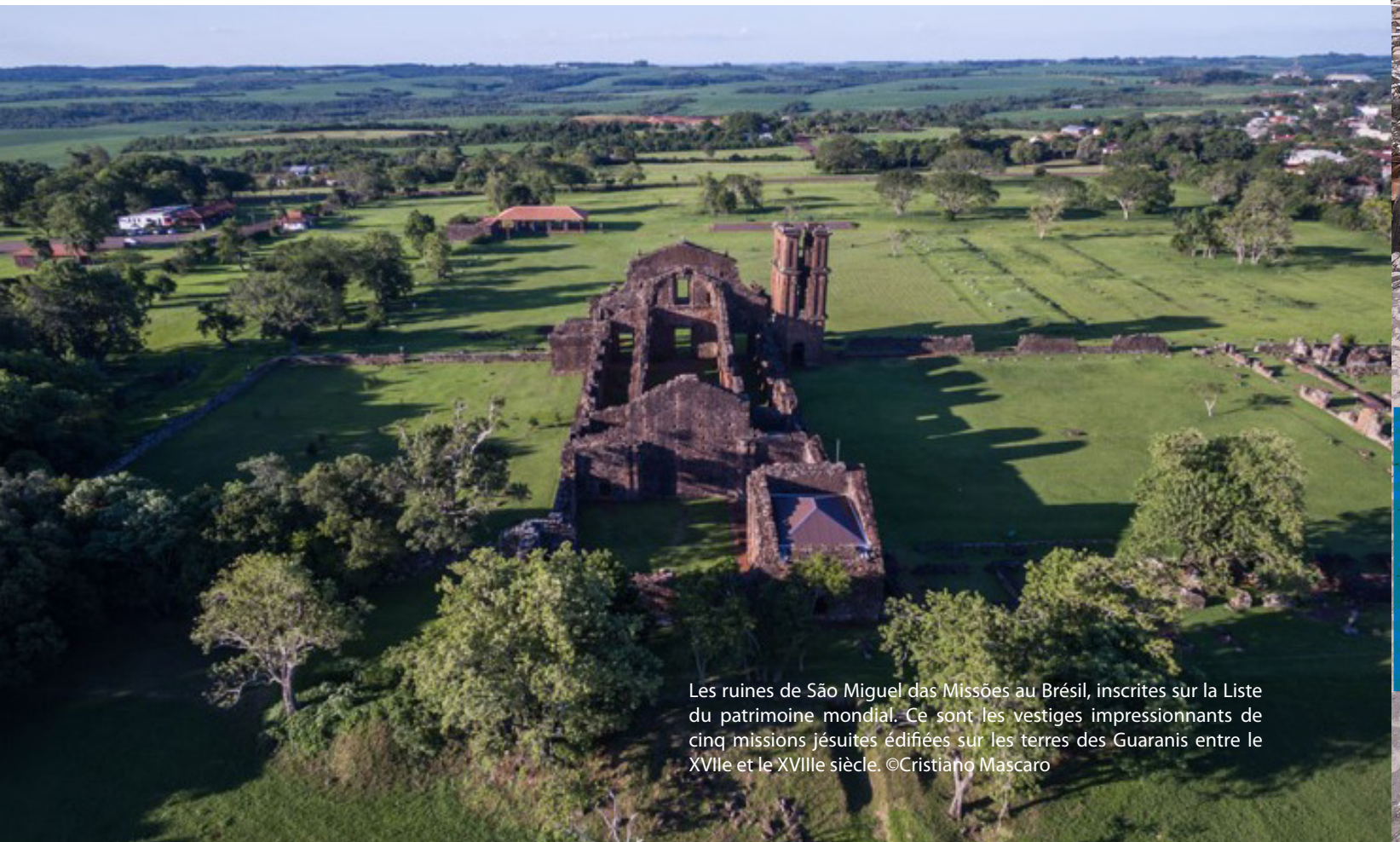
Ce projet de coopération Sud-Sud et triangulaire repose sur le partenariat entre l'Agence brésilienne de coopération (ABC), l'Institut du patrimoine historique et artistique national (IPHAN) du Brésil et l'UNESCO. Il répond à une décision du MERCOSUR de promouvoir le renforcement institutionnel des institutions nationales en charge de la gestion du patrimoine des missions jésuites, notamment en relations avec les peuples Guaranis, Moxos et Chiquitos, incluant pays du MERCOSUR comme l'Argentine, le Brésil, l'État plurinational de Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay.

L'IPHAN a mis sur pied une exposition intitulée «sept peuples de la mission jésuitique guarani», qui a pour objet de faire connaître la diversité et la valeur du territoire des missions au Brésil,

en s'intéressant plus particulièrement aux communautés et en tenant compte des aspects sociaux et immatériels. Elle sera inaugurée à Sao Miguel das Missões et voyagera jusqu'à Rio de Janeiro et Porto Alegre. Dans cette dernière ville, un séminaire avec les délégués des pays du MERCOSUR sera l'occasion de partager des expériences au sujet du territoire missionnaire. Ce projet constitue un espace d'échange d'informations et d'expériences, et de production de contenus par la création d'un itinéraire culturel dans la région missionnaire.

Initiative phare lancée par l'UNESCO pour raviver l'esprit de Mossoul

Lors de la Conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq, qui s'est tenue au Koweït du 12 au 14 février 2018, la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Audrey Azoulay, a annoncé le lancement d'une initiative phare pour raviver l'esprit de Mossoul,



Les ruines de São Miguel das Missões au Brésil, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Ce sont les vestiges impressionnants de cinq missions jésuites édifiées sur les terres des Guaranis entre le XVIIe et le XVIIIe siècle. ©Cristiano Mascaro



“

“Aux enfants qui ont appris la guerre, nous devons réapprendre la paix, par les matières enseignées à l'école et par les monuments érigés dans les villes, a déclaré la Directrice générale.”

”

l'objectif étant de coordonner les efforts internationaux dans ce but.

Point de départ d'un vaste plan stratégique de promotion de l'esprit de coexistence pacifique et des valeurs d'une société inclusive, cette initiative vise à soutenir le redressement social et économique de l'Iraq et à contribuer au développement durable et à la réconciliation des communautés par la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel.

L'initiative prévoit de conjuguer les efforts en vue de reconstruire le patrimoine et revitaliser les institutions éducatives et culturelles à Mossoul, en coopération étroite avec le Gouvernement et le peuple iraqiens, en particulier les jeunes, notamment par la coopération technique et le renforcement des capacités. Elle montre comment la coopération Sud-Sud et triangulaire peut contribuer à la consolidation de la paix et aux efforts de reconstruction.

“Aux enfants qui ont appris la guerre, nous devons réapprendre la paix, par les matières enseignées à l'école et par les monuments érigés dans les villes, a déclaré la Directrice générale.”

À cette conférence, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Antonio Guterres, a apporté son plein soutien à Mme Azoulay pour garantissant ainsi que l'UNESCO sera à la pointe de la coordination de l'action internationale pour la renaissance de Mossoul.

Dans le cadre de cette initiative, l'Iraq, les Émirats arabes unis et l'UNESCO ont signé un accord de partenariat d'un montant de 50,4 millions de dollars des États-Unis, avec le généreux soutien des Émirats arabes unis, pour la reconstruction de la mosquée emblématique al-Nouri et son minaret penché al-Hadbaa d'une hauteur de 45 mètres, qui a été édifié il y a plus de 840 ans. Pendant la première année, les efforts viseront à documenter et nettoyer le site, en plus d'établir les plans de sa reconstruction. Puis, pendant les quatre années suivantes, ils porteront sur la restauration et la reconstruction dans un souci de fidélité historique du minaret de la mosquée et des bâtiments adjacents.

Le projet inclue également les jardins historiques de la ville ainsi que d'autres espaces ouverts et infrastructures, en plus de la construction d'un mémorial et d'un musée sur le site de la mosquée.

Projet « Imaginer les futurs de l'Afrique »

« Imaginer les futurs de l'Afrique » est un projet de recherche multidisciplinaire extrabudgétaire triennal de l'UNESCO financé par la Fondation OCP du Maroc. L'accord de partenariat a été signé le 13 octobre 2017, et le projet en est maintenant au premier stade de mise en œuvre.

Il a pour but de renforcer les capacités des populations dans toute l'Afrique afin qu'elles utilisent efficacement des approches prospectives du développement durable pour créer en commun les conditions de l'innovation. En expérimentant de nouvelles façons de appliquer la nouvelle discipline prospective en Afrique, il aidera les gens à innover et à inventer de nouvelles méthodes et approches leur permettant d'appréhender les changements sociétaux, les menaces et les opportunités qui les entourent. Ses bénéficiaires, issus de différents milieux universitaires et sociétaux, seront à mêmes d'y réfléchir, de penser et utiliser les voies alternatives pour imaginer l'avenir, promouvoir le bien être, la durabilité, l'inclusion et la paix.

Le Projet « Imaginer les futurs de l'Afrique » mènera principalement ses activités par le biais de deux centres de recherche. L'un à l'Université polytechnique Mohamed VI au Maroc, qui se concentre sur la recherche de pointe de recherche de pointe orientée vers l'action sur l'anticipation, élaborera un programme dans le domaine de la maîtrise de la prospective et servira de centre d'apprentissage pour les praticiens de cette discipline. Le deuxième en Afrique subsaharienne qui fera progresser la recherche-action vers des approches ancrées dans la culture et l'histoire locales et qui

lancera et mettra en œuvre une création de savoirs collaborative et des communautés de pratique.

Les capacités développées au sein des centres de recherche contribueront à concevoir et à mettre en œuvre plusieurs forums ou laboratoires de maîtrise de la prospective. Ceux-ci seront organisés sur tout le continent africain. Ils mèneront des expériences scientifiques réelles en vue de créer et d'expérimenter des prototypes. Ces travaux de recherche de prototype permettront de voir si la maîtrise de la prospective, d'innovation mal connue, peut devenir une activité plus largement répandue et banalisée.

Sur une période de trois ans, le Projet « Imaginer les futurs de l'Afrique » vise à :

- renforcer les capacités individuelles et institutionnelles afin d'utiliser la prospective pour faire valoir les points de vue spécifiques et novateurs de l'Afrique sur le développement dans plusieurs pays du continent ;
- créer deux centres de recherche qui joueront un rôle précurseur dans l'apprentissage tourné vers l'avenir et vers l'action ;
- imaginer de nouveaux projets pour éclairer des défis nationaux ou locaux particuliers, concernant par exemple l'agriculture rurale, l'alimentation urbaine ou l'inclusion sociale des jeunes, tout en renforçant l'innovation et la créativité dans les communautés de pratique et les réseaux qui utilisent la prospective, dans toute l'Afrique.



Concept en pleine croissance. Groupe d'enfants réalisant ensemble des plantations. ©Run always/Shutterstock.com

Faire avancer l'agenda Éducation 2030

L'UNESCO dirige la coordination et le suivi de l'agenda Éducation 2030, découlant de l'Objectif de développement durable 4, en utilisant comme feuille de route le Cadre d'action Éducation 2030. La coopération Sud-Sud et triangulaire sont des instruments essentiels pour la réalisation de cet agenda. L'UNESCO convoque le Comité directeur ODD – Éducation 2030, un mécanisme mondial de consultation et de coordination multipartite dont le principal objectif est d'aider les États membres et leurs partenaires à réaliser l'ODD 4 et d'autres cibles des ODD relatives à l'éducation.

Pour promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre de l'agenda Éducation 2030, l'UNESCO renforce la coopération technique entre les pays en développement, en attirant des financements de partenaires du développement et en construisant des partenariats innovants avec des États membres, la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé. Elle fournit une plate-forme commune de participation par le biais de forums internationaux et régionaux, fait office de centre d'échange d'informations pour le partage des bonnes pratiques dans l'éducation, soutient des réseaux et des communautés de pratique et récompense

les projets innovants et exceptionnels par le biais de ses prix. Elle encourage également la coopération Sud-Sud et triangulaire par le biais de réunions de consultation régionales et sous-régionales pour promouvoir la mise en œuvre de l'ODD 4 – Éducation 2030, dont beaucoup ont débouché sur des feuilles de route, à l'image de la feuille de route de Dubaï pour Éducation 2030 dans la région arabe (2017-2018).

En outre, un projet pilote est actuellement mis en œuvre dans 11 pays dans le cadre du Programme de développement des capacités pour l'éducation (CapED), dans le but de concrétiser les engagements de l'ODD 4 à l'échelle nationale, en tenant compte des besoins propres à chaque contexte. Les pays participants sont l'Afghanistan, le Bangladesh, le Cambodge, Haïti, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Myanmar, le Népal, la République démocratique du Congo et le Sénégal.

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO, qui dresse le bilan des progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 4 et d'autres cibles des ODD relatives à l'éducation constitue également un instrument essentiel pour observer les tendances et les évolutions de la coopération Sud-Sud et triangulaire

⁵ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/ED_new/pdf/FFA-ENG-27Oct15.pdf

dans le domaine de l'éducation. Un Fonds de coopération Sud-Sud dans l'éducation a également été spécialement constitué avec l'appui financier d'États membres du Groupe de 77 et la Chine pour fournir un appui supplémentaire à l'action de l'UNESCO dans ce domaine.⁶

Améliorer la qualité des enseignants en Afrique

Lancé en 2012, le Fonds-en-dépôt chinois (CFIT) est un projet phare qui vise à accroître la qualité de la formation des enseignants en Afrique par la coopération Sud-Sud. Avec l'appui du Gouvernement de la République populaire de Chine, l'UNESCO a collecté 12

Dix pays cibles

Activités spécifiques conduites dans chaque pays cible

En étroite collaboration avec les parties prenantes locales, le projet s'est adapté aux besoins spécifiques de chaque pays cible.

Phase I (2012-2016) – 8 pays

Côte d'Ivoire, Congo, République démocratique du Congo, Éthiopie, Libéria, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Ouganda

Phase II (2017-2018) – 10 pays

Aux huit pays de la phase I s'ajoutent le Togo et la Zambie

10 targeted countries and specific activities in each country

Contribution totale du Gouvernement de la République populaire de Chine :
12 millions de \$

1 Côte d'Ivoire	Aider les éducateurs à assurer des formations continues à distance grâce aux TIC
2 Congo	Aider les établissements de formation des enseignants (EFE) à offrir davantage de formations en cours d'emploi aux enseignants du primaire et du secondaire
3 République démocratique du Congo	Renforcer l'infrastructure nationale de formation en cours d'emploi des enseignants
4 Éthiopie	Renforcer la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants à l'aide de formations mixtes
5 Libéria	Améliorer les programmes de formation des enseignants existants grâce aux TIC
6 Namibie	Améliorer la qualité globale de la formation des enseignants du primaire et de la maternelle
7 République-Unie de Tanzanie	Renforcer l'utilisation et l'intégration des TIC dans la formation des enseignants de tout le pays
8 Ouganda	Améliorer le niveau des enseignants en intégrant les TIC dans le curriculum et en développant les EFE
9 Togo	Renforcer les capacités des formateurs d'enseignants et des EFE à l'aide des TIC
10 Zambie	Doter les enseignants et leurs formateurs des compétences nécessaires pour améliorer leur travail et le rendre plus efficace

Figure 1 : Dix pays cibles et activités spécifiques menées dans chaque pays ©UNESCO-CFIT

⁶ Pour de plus amples informations, voir le site Web de l'UNESCO consacré à la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'éducation : <https://en.unesco.org/themes/education/south-south-cooperation>.

millions de dollars des États-Unis pour fournir un appui spécialisé à 10 pays africains⁷ (voir la figure 1).

Le projet met à profit les technologies de l'information et de la communication (TIC) – ordinateurs, Internet et appareils portables – pour aider les pays à améliorer les capacités de leurs établissements de formation des enseignants. L'objectif est d'accroître la quantité et la qualité des enseignants en formation et en exercice. Le projet contribue à la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 4 concernant une éducation équitable, inclusive et de qualité et de la cible 4.c qui vise à accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, ainsi que l'ODD 9 relatif à

l'infrastructure et à l'innovation.

Depuis 2012, dans le cadre du projet, plus de 100 ateliers de formation ont été réalisés et plus de 10 000 formateurs d'enseignants ont été formés. Plus de 230 modules ou documents stratégiques de formation des enseignants ont été élaborés ou révisés et sont en voie d'être institutionnalisés. Plus de 2 400 équipements ont été achetés et installés. Sept plates-formes de formation et d'éducation des enseignants et trois bibliothèques numériques ont été créées, qui relient entre eux plus de 30 établissements de formation des enseignants.

Si le projet fixe des objectifs communs, les acteurs locaux dans chacun des dix pays bénéficiaires peuvent définir des priorités et élaborer des stratégies pour répondre



Atelier de formation aux TIC et de planification des leçons pour les formateurs d'enseignants en Ouganda
©UNESCO-CFIT

⁷ Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Libéria, Namibie, République démocratique du Congo, Tanzanie et Ouganda (depuis 2012) ainsi que Togo et Zambie (depuis 2017).

aux besoins nationaux et locaux. Les parties prenantes nationales peuvent créer des synergies entre le projet et des initiatives régionales ou nationales similaires soutenues par d'autres partenaires. En outre, une collaboration étroite entre les partenaires locaux, les experts internationaux et les bureaux hors Siège de l'UNESCO en Afrique ont intensifié le travail en réseau et le partage des connaissances et des bonnes pratiques, avec l'appui de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA).

Les pays bénéficiaires ont également participé à plusieurs voyages d'étude pour l'apprentissage entre pairs. Les formateurs d'enseignants issus des pays bénéficiaires sont également encouragés à rejoindre le Programme UNESCO/Chine de bourses Grande Muraille en vue de participer à un cycle personnalisé de 1 an à l'Université normale de la Chine de l'Est à Shanghai (Chine).

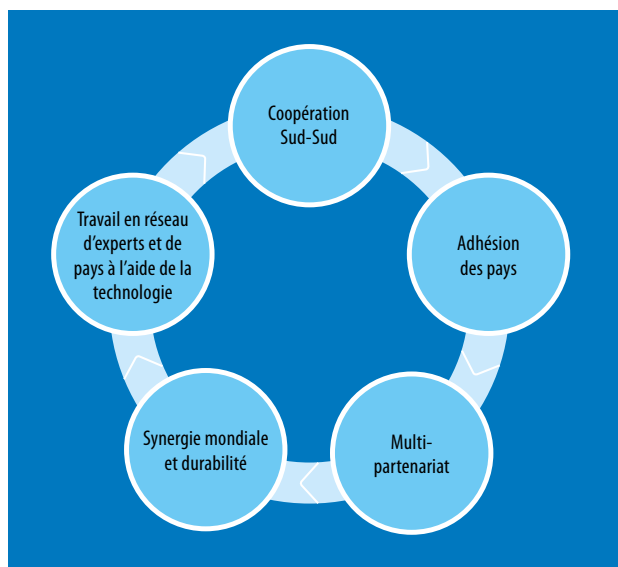


Figure 2 : Mécanisme de mise en œuvre du projet UNESCO-CFIT ©UNESCO-CFIT

Coopération Sud-Sud dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale : réunion du réseau régional pour l'Afrique subsaharienne à Johannesburg, 2017

En Afrique subsaharienne, l'UNESCO a appuyé la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) par le biais de programmes en place tels que l'éducation à la paix, l'apprentissage du vivre-ensemble et l'apprentissage du respect pour tous, mais également par celui des programmes en sciences sociales et humaines (dialogue interculturel, culture de la paix et inclusion sociale) et dans le domaine de la culture.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, la question se pose de savoir en quoi consiste vraiment la citoyenneté et quelles en sont les dimensions à l'échelle mondiale. Bien que la notion de citoyenneté transcendant l'État-nation ne soit pas nouvelle, les évolutions du contexte mondial ont des répercussions importantes sur la citoyenneté mondiale. Bien que l'éducation à la citoyenneté mondiale revête des définitions et des manifestations diverses selon les pays, elle est en passe de devenir rapidement, sous ses différentes formes, un élément nécessaire et majeur des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne et dans le monde.

Tirant profit de cette dynamique dans le but de consolider l'action mondiale en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale, le Bureau régional pour l'Afrique australe (ROSA) de l'UNESCO et le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), un centre de catégorie 2 créé sous l'égide de l'UNESCO, encouragent leurs partenaires sur le terrain en Afrique subsaharienne à former un réseau régional pour l'éducation à la citoyenneté mondiale qui poursuivrait les objectifs suivants :

- renforcer les mécanismes d'exécution des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale pour un meilleur impact régional en s'assurant de la participation inclusive des parties prenantes ;
- améliorer la portée et le champ d'action des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale dans la région, en tenant compte des priorités et des besoins de différents groupes et sous-régions ;
- consolider la participation et le leadership politique pour assurer l'engagement des parties prenantes.

C'est dans ce contexte que le Bureau régional pour l'Afrique australe de l'UNESCO et le

Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale ont invité des partenaires de toute l'Afrique à la réunion du réseau régional de l'éducation à la citoyenneté mondiale pour l'Afrique subsaharienne, qui s'est tenue du 6 au 7 avril 2017 à Johannesburg. Cette réunion avait pour but de donner le coup d'envoi à la formation du réseau régional de l'éducation à la citoyenneté mondiale pour l'Afrique, d'établir la cartographie des différents programmes dans ce domaine menés dans la région et d'étudier les pistes de collaboration en vue de consolider l'action régionale de l'éducation à la citoyenneté mondiale.



Enfants d'âge scolaire à Sowame, Sénégal (mai 2012)
©UNESCO/Anne Muller

Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation

Le Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation a été créé à l'UNESCO en 2012 après la brutale tentative d'assassinat dont a été victime Malala Yousafzai, une adolescente pakistanaise militant pour le droit des filles à l'éducation. Il est l'un des rouages du Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes, « Une vie meilleure, un avenir meilleur », qui vise à élargir l'accès des filles à une éducation de qualité qui tienne compte de la question du genre et à garantir des environnements d'apprentissage sûrs, en particulier dans les pays touchés par des conflits et des catastrophes. Le Pakistan a initialement alloué au Fonds 10 millions de dollars des États-Unis, et plus de 700 000 dollars ont été collectés auprès d'autres donateurs, dont un financement annuel de la part de CJ Group, un conglomérat sud-coréen.

Les objectifs du Fonds sont : (1) élargir l'accès à l'éducation des filles et des femmes, en particulier celles auxquelles il est le plus difficile de venir en aide ou qui sont affectées par un conflit ou une catastrophe ; (2) améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation, en veillant à ce que les contenus didactiques, les pratiques pédagogiques, et les processus et environnements d'apprentissage soient respectueux de l'égalité des genres ; et (3) renforcer les politiques visant à garantir des environnements d'apprentissage sûrs, ainsi que les capacités nécessaires à leur élaboration. Il aide les pays à bâtir des sociétés égalitaires, inclusives et justes et à faire avancer le programme de développement transformateur défini dans les Objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 4 concernant l'éducation de qualité et l'ODD 5 concernant l'égalité des sexes.



Sidra Bibi (8), élève en cours préparatoire, dans sa salle de classe de l'école primaire publique pour filles de Charag Abad Dassu, district de Kohistan, province du Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan. ©UNESCO/ Islamabad/ Asad Zaidi



Petites filles écrivant dans leur salle de classe de l'école primaire publique pour filles de Jalkot Dassu, district de Kohistan, province du Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan. ©UNESCO Islamabad/Asad Zaidi

« J'ai le droit de recevoir une éducation. J'ai le droit de jouer. J'ai le droit de chanter. J'ai le droit de parler. J'ai le droit d'aller au marché. J'ai le droit de faire entendre ma voix. »

Malala Yousafzai, interviewée par CNN, novembre 2011

À ce jour, 10 pays ont bénéficié de l'aide du Fonds et de la coopération Sud-Sud : le Cambodge, l'Égypte, le Guatemala, la Mauritanie, le Mozambique, le Népal, le Nigéria, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam. En République-Unie de Tanzanie, par exemple, plus de 2 500 filles ont profité de la création d'espaces sécurisés dans 40 établissements d'enseignement secondaire, et 120 enseignants et 620 élèves ont été formés à la gestion de ces espaces à l'aide d'outils développés par l'UNESCO. Quelques 82 enseignants ont également été formés à la pédagogie attentive à l'égalité des sexes, à l'éducation aux droits de l'homme, à la lutte contre le harcèlement et à l'éducation dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.

Dans les établissements concernés, on a observé un meilleur taux de rétention chez les filles, du fait de la baisse des grossesses chez les adolescentes.

Au Mozambique, plus de 50 techniciens (dont 80 % de femmes) ont été formés à l'alphabétisation familiale et plus de 580 jeunes femmes, mères, soignants et parents (dont 95 % de femmes) ont acquis des compétences en lecture et écriture, en maîtrise de la langue et en calcul. Treize classes ont mis en place des programmes réguliers d'alphabétisation dont bénéficient environ 475 apprenants (dont 71 % de femmes).

En Égypte, l'UNESCO améliore les compétences en lecture et écriture de 940 femmes et filles et leur apporte les compétences nécessaires pour la santé, la subsistance et la participation civique par le biais de 12 centres d'apprentissage communautaires. Un programme de formation des formateurs a été expérimenté et 60 alphabétiseurs de quatre gouvernorats ont été formés. Le Fonds fournit

⁸ Pour des plus amples informations, rendez-vous sur la page <https://fr.unesco.org/themes/education-egalite-genres/fonds-malala>.

des opportunités de partage des connaissances et des bonnes pratiques sur l'élargissement de l'accès des filles à une éducation de qualité qui tienne compte de la question du genre et la création d'environnements d'apprentissage sécurisés.

Programmes d'apprentissage alternatifs et accélérés à destination des réfugiés et des personnes déplacées

Dans la région arabe, surtout en République arabe syrienne et au Yémen, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées est en augmentation. De ce fait, les systèmes éducatifs sont confrontés à de nombreux défis et sont surchargés. Des méthodes pédagogiques alternatives suscitent un intérêt grandissant en raison des solutions qu'elles peuvent apporter. Ainsi, la promotion des programmes d'apprentissage accéléré est un moyen important d'aider les pays en crise à fournir une éducation de haute qualité aux

filles et aux garçons souvent négligés par leurs systèmes éducatifs. Surtout, ces méthodes peuvent aider les écoles des communautés concernées et les enseignants de ces écoles à mieux prendre en charge les besoins de leurs élèves en leur dispensant une éducation à la fois de qualité et utile aux communautés dans lesquelles ils vivent.

Pour répondre aux défis propres à cette région, le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth a organisé un voyage d'étude de trois jours en Égypte en 2017 à l'intention de 20 décideurs de haut niveau des Ministères de l'éducation du Yémen et de la République arabe syrienne, notamment des planificateurs de l'éducation, des concepteurs de programmes scolaires, des formateurs d'enseignants et des formateurs pour adultes. Ce voyage avait pour but de les sensibiliser aux stratégies d'apprentissage flexibles, notamment aux programmes d'enseignement/apprentissage de niveau primaire officiellement accrédités



Lal Mashroob (12 ans) et Rubina (11 ans) lisent un livre du coin bibliothèque à l'école primaire publique pour filles de Jalkot Dassu, district de Kohistan, province du Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan. ©UNESCO Islamabad/Asad Zaidi



Classe de filles – Gouvernorat de Fayoum,
24-26 avril, 2017 ©UNESCO

par le gouvernement qui offrent la flexibilité et l'efficacité nécessaires pour permettre aux enfants en âge scolaire d'avoir une deuxième chance d'apprendre, d'obtenir un diplôme, et d'exercer leur droit à l'éducation. L'UNESCO étudie la possibilité d'autres voyages de ce type en vue de renforcer encore le partage des connaissances et la coopération technique pour le développement de voies d'accès alternatives à l'éducation entre les Ministères de l'éducation de l'Égypte, du Yémen et de la République arabe syrienne.

Les participants ont pu se familiariser avec diverses voies d'accès alternatives à l'enseignement primaire et secondaire dans le sud du Caire, en Égypte, et de voir comment se déroule l'apprentissage dans ces

environnements. Ils ont également bénéficié d'une journée de consultations avec des fonctionnaires du Ministère égyptien de l'éducation au Caire pour discuter avec eux des programmes d'éducation alternatifs

Suite à leur visite, les participants sont convenus de mener les actions suivantes :

- constituer des comités nationaux au Yémen et en République arabe syrienne afin de créer des cadres nationaux d'éducation alternative;
- partager l'expertise et les ressources déjà acquises en Égypte, notamment en matière de formation des enseignants ;
- élaborer des matériels pour aider les décideurs à promouvoir ces concepts ;
- constituer des programmes de renforcement des capacités et des ateliers de formation des enseignants.

Pour aider davantage la région arabe à répondre à ses besoins éducatifs en période de crise, tout en s'efforçant de satisfaire aux engagements de l'ODD 4, l'UNESCO a lancé le Cadre stratégique pour l'éducation dans les situations d'urgence dans la région arabe (2018-2021) en novembre 2017. C'est un outil important pour mobiliser un soutien hautement nécessaire auprès des partenaires du développement afin de contribuer à atténuer les conséquences de la crise prolongée qui touche la région arabe.



École élémentaire à plusieurs niveaux – Gouvernorat
de Giza, 24-26 avril, 2017 ©UNESCO

La culture, moteur et catalyseur du développement durable

L'UNESCO promeut la coopération Sud-Sud et triangulaire afin d'aider les pays à faire de la culture un moteur et un catalyseur du développement durable pour l'ensemble des ODD. L'action de l'Organisation dans ce domaine consiste notamment à fournir une aide à la formulation de politiques et un soutien technique dans le cadre de ses six conventions relatives au patrimoine culturel et à la créativité, à faciliter l'élaboration d'indicateurs, en ce qui concerne en particulier la cible 11.4 des ODD (protection du patrimoine naturel et culturel), et à intervenir à travers ses initiatives phares, ses programmes et ses fonds dédiés. Ses rapports mondiaux, notamment le « Rapport mondial Convention 2005 : Repenser les politiques culturelles », sont de précieux outils pour repérer les tendances et les évolutions de la coopération Sud-Sud et triangulaire à cet égard. L'UNESCO appuie aussi la coopération Sud-Sud et triangulaire en vue de promouvoir la culture au service du développement durable par l'intermédiaire de ses réseaux en faveur d'un développement urbain durable, à savoir le réseau des villes du patrimoine mondial et le Réseau des villes créatives, qui constituent une plate-forme globale pour la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 11 sur les villes durables..

Formation au renforcement des capacités pour le développement de musées sur les sites UNESCO du patrimoine mondial en Indonésie et en Afghanistan

Ce projet avait pour objet de favoriser la paix, la réconciliation et la reconstruction en Afghanistan par le renforcement des capacités en matière d'interprétation du patrimoine mondial et de gestion des musées, incluant un dialogue transculturel entre l'Indonésie et l'Afghanistan dans le domaine de la culture. Il a contribué à la réalisation de l'ODD 11, en particulier la cible 11.4 sur la protection et la sauvegarde du patrimoine mondial, et de l'ODD 16 pour des sociétés inclusives et pacifiques. Le projet a été mis en œuvre en Indonésie (Jakarta, Yogyakarta, Borobudur, Denpasar, Surabaya) et en Afghanistan (Kaboul et Bamiyan) de septembre 2014 à avril 2018.

Tout au long du projet, Les participants représentant 70 musées d'Indonésie et de 3 musées d'Afghanistan ont amélioré leurs compétences en matière de gestion des musées et de perfectionnement des conservateurs et partagé leurs connaissances et leurs meilleures pratiques dans ce domaine. Une exposition itinérante sur le thème « Carrefours de cultures : Bamiyan et Borobudur » a été présentée à Kaboul, ainsi qu'à Jakarta, Yogyakarta et Borobudur, en 2015 et 2016. Un « atelier sous-régional sur le lutte contre le trafic illicite de biens culturels en Asie du Sud-Est » organisé en 2016 à Jakarta a examiné le rôle des musées dans ces efforts. En outre, les galeries présentant le Karmawibhangga et les découvertes du Temple de Borobudur ont été rénovées⁹.

⁹ Pour plus de renseignements, veuillez visiter notre site Web à l'adresse suivante : <http://dev.iucp-ift.org/>.



Figure 3 – Durée et sites du projet ©UNESCO-IFIT

Sauvegarde du patrimoine mondial le long des Routes de la soie en vue de promouvoir le développement et le tourisme durables

Les Routes de la soie ont facilité la transmission des connaissances, des idées, des cultures et des croyances, qui a eu une influence profonde sur l'histoire et les civilisations des peuples eurasiens. D'innombrables sites historiques naturels et culturels jalonnent encore leurs tracés. L'UNESCO œuvre de longue date pour la sauvegarde du riche patrimoine culturel des Routes de la soie et la promotion de leur contribution au développement et au tourisme durables.

Depuis 2003, le Centre UNESCO du patrimoine mondial coordonne l'élaboration des propositions d'inscription transnationale au patrimoine mondial des Routes de la soie en Asie. Le projet vise à guider les États parties

à la Convention sur le patrimoine mondial de 1972 dans l'établissement des dossiers de candidature afin de corriger la représentation insuffisante de ces routes sur la Liste du patrimoine. Il contribue en outre à la mise en œuvre de la Stratégie globale du Comité du patrimoine mondial pour une Liste qui soit plus représentative, plus crédible et mieux équilibrée, adoptée en 1994.

Le travail entrepris dans le cadre du projet UNESCO/Fonds-en-dépôt japonais (JFIT) mis en œuvre pendant trois ans, entre 2011 et 2014, afin de faciliter les propositions d'inscription en série et transnationale de sections des routes de la soie d'Asie centrale sur la Liste du patrimoine mondial a conduit à définir les normes de documentation et de recherche requises pour la finalisation des deux premières propositions : « Routes de la soie : corridor Pendjikent-Samarcande-Poykent », soumise conjointement par le



“Crossroad of Cultures: Bamiyan and Borobudur”

Simpang Budaya: Bamiyan dan Borobudur

INDONESIA-AFGHANISTAN



NATIONAL MUSEUM OF AFGHANISTAN :
2 November - 31 December 2016
MUSEUM NASIONAL, JAKARTA:
3 - 28 December 2016
GALERIA MURAL YOGYAKARTA:
10 - 16 Januari 2017
MUSEUM BOROBUDUR, SURABAYA:
20 Januari 2017

#let'spreserve
ourheritage

#preserve
heritage

#ilove
bamiyan

“Au carrefour des cultures”

Borobudur – Exposition sur le site de Bamiyan présentée en marge du projet à Yogyakarta, du 10 au 15 janvier 2017

© Unité Culture du Bureau de l'UNESCO à Jakarta

Tadjikistan et l'Ouzbékistan, et « Routes de la soie : le réseau de routes du corridor Chang'an-Tianshan », soumise conjointement par la Chine, le Kazakhstan et le Kirghizistan. Ces corridors des Routes de la soie faciliteront la coopération Sud-Sud entre les pays participant à leur gestion durable.

Une deuxième phase du projet soutenu par le Japon vise à accroître davantage les capacités des autorités nationales, en leur faisant bénéficier de formations plus poussées dans le domaine de la documentation et de la recherche archéologique, de la conservation et de la planification, de façon à assurer une gestion durable des corridors des Routes de la soie.



Routes de la soie : réseau de routes du corridor Chang'an-Tianshan © Vincent Ko Hon Chiu

Ce processus de propositions d'inscriptions transnationales sur la Liste du patrimoine mondial se poursuit, grâce au soutien des Gouvernements de la Chine, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège et de la République de Corée. La Chine et les cinq pays de l'Asie centrale ont également apporté des contributions en nature, tandis que le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), le Service belge de la Politique scientifique fédérale, les institutions japonaises et le Centre international de conservation de l'ICOMOS à Xi'an fournissaient une assistance technique. Le projet sert de modèle aux projets de « corridor du patrimoine Pendjikent-Samarcande-Poykent-Merv Zarafshan » (Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan), les

« Routes de la soie d'Asie du Sud » (Bhoutan, Chine, Inde et Népal), et de « Routes de la soie du corridor du patrimoine Fergana-Syrdarya » (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan et Ouzbékistan), ainsi qu'à d'autres initiatives en cours telles que les « Routes maritimes de la soie et projet Mausam : routes maritimes et paysages culturels ». Pour répondre à la demande touristique croissante le long des Routes de la soie, un projet soutenu par les Pays-Bas vise à définir une stratégie touristique commune pour les corridors du patrimoine des Routes de la soie en Asie centrale et en Chine, en coopération avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la Fédération mondiale des associations de guides touristiques. La stratégie est centrée sur la formation de guides touristiques et encourage les visiteurs à explorer plus largement la région, à améliorer la qualité de leur expérience, notamment par des échanges culturels plus poussés, et à allonger la durée de leurs séjours. Elle offre d'autre part une précieuse occasion de consolider les relations entre les États de la région et de créer de nouvelles possibilités d'investissement en faveur des communautés. Le projet a contribué à la réalisation des cibles d'ODD 8.9, sur le tourisme durable, et 12.b, sur la valorisation de la culture et des produits locaux, ainsi que de la cible 11.4, sur la protection du patrimoine culturel et naturel mondial et de l'ODD 16, pour des sociétés durables et inclusives.

L'UNESCO a également mis en place une Plate-forme en ligne sur les Routes de la soie afin de revitaliser et développer ces réseaux historiques dans un espace numérique, et de rapprocher les peuples par un dialogue permanent sur les Routes de la soie. La plate-forme encouragera la compréhension mutuelle entre cultures diverses et souvent étroitement liées qui ont fleuri autour de ces routes. Elle facilitera les échanges Sud-Sud par le partage des connaissances relatives aux Routes de la soie. Elle présente les recherches les plus récentes sur ces routes et traite de toute une série de thèmes : festivals et industries créatives, patrimoine mondial, musées, patrimoine subaquatique et bien

d'autres aspects encore.

La Plate-forme en ligne a pour but de relancer le dialogue et de promouvoir la coopération Sud-Sud le long de ces voies de communication historiques en rassemblant et rendant accessibles dans le monde entier les travaux de recherche sur les Routes de la soie et en engageant un public international à approfondir sa compréhension de la diversité

et de l'interdépendance des cultures et des peuples le long de ce réseau. Elle présente et explique les routes et leur signification intemporelle, et constitue une source unique d'informations originales, de travaux et de nouvelles les concernant, enrichie par les contributions des institutions partenaires du monde entier et par un comité d'experts des Routes de la soie¹⁰.

La carte interactive des villes jalonnant la route de la soie



Les villes jalonnant les Routes de la soie ©UNESCO Silk Road Online Platform

¹⁰ Plate-forme en ligne de l'UNESCO sur les Routes de la soie : <https://en.unesco.org/silkroad/unesco-silk-road-online-platform>

Mobiliser les jeunes et les associer au Programme 2030

Les jeunes sensibilisent à l'aide d'une campagne de communication intégrée
©UNESCO/EU - NET-MED Youth



Le monde compte aujourd'hui 1,8 milliard de jeunes âgés de 10 à 24 ans. Jamais il n'a été aussi jeune, et il l'est chaque jour un peu plus. Les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés à de multiples défis, parmi lesquels le chômage, le changement climatique et l'extrémisme violent. À cela s'ajoute le fait que, selon des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), quelque 263 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés. Investir dans l'avenir des jeunes femmes et des jeunes hommes et leur donner les moyens de prendre une part active à la réalisation des ODD et du Programme 2030 est pour l'UNESCO

une priorité. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont des modalités essentielles pour la mise en œuvre de ses programmes en faveur du développement des jeunes, comme en témoigne la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse 2014-2021.

À travers le Forum des jeunes organisé tous les deux ans, l'UNESCO associe les jeunes gens des deux sexes à la conception et à l'exécution de son programme. Le 10e Forum des jeunes de l'UNESCO, qui s'est tenu en octobre 2017 en marge de la Conférence générale de l'Organisation, a réuni de jeunes agents du

changement de toutes les régions du monde. Il a débouché sur un certain nombre de recommandations dont il a été tenu compte dans l'élaboration du Programme et budget de l'UNESCO pour 2018-2021.

L'UNESCO a également créé une Communauté des jeunes sur Facebook afin de tisser des liens à plus long terme avec les jeunes. Sa campagne #UnisPourLePatrimoine vise à les mobiliser

au niveau mondial pour la protection du patrimoine culturel, et face aux attaques sans précédent dont la diversité et le patrimoine culturels de la région méditerranéenne ont fait l'objet. Une initiative spéciale #YouthofUNESCO a été par ailleurs lancée pour soutenir les jeunes agents du changement dont les actions pionnières font avancer les priorités de l'UNESCO.

Lors d'un Forum international des jeunes, tenu à Changsha et Quanzhou (Chine) en avril 2017, plus de 80 jeunes venus de 65 pays ont adopté une Déclaration internationale affirmant leur volonté de promouvoir la coexistence pacifique et le développement durable par la reconnaissance et la célébration des Routes de la soie. Dans cette déclaration, les jeunes ont lancé un appel en faveur de la promotion des organisations de jeunesse et de la création de festivals culturels, d'une meilleure protection du patrimoine culturel et de la promotion du tourisme durable le long des Routes de la soie.

Le projet NET-MED Youth

Le projet UNESCO NET-MED Youth (Réseaux de la jeunesse méditerranéenne, 2014-2018) est un projet de coopération Sud-Sud et triangulaire, financé par l'Union européenne et mis en œuvre dans la partie méridionale du bassin méditerranéen.

Les pays bordant la rive sud de la Méditerranée sont confrontés à des défis communs en ce qui concerne les jeunes, notamment la méfiance croissante de ces derniers à l'égard des institutions et les possibilités d'engagement civique limitées qui leur sont offertes, la faible coordination des organisations de jeunesse et le manque de réseaux entre elles, la représentation insuffisante des jeunes dans la vie publique, la politique et les médias, et les obstacles à leur inclusion socioéconomique, notamment un taux de chômage élevé et la faible participation des femmes au marché de l'emploi. C'est pour y faire face que l'UNESCO a lancé ce projet phare en faveur des jeunes de neuf pays des parties orientales et occidentales du bassin méditerranéen – Algérie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, État de Palestine, République arabe syrienne et Tunisie.

Le projet NET-MED Youth vise à associer les jeunes femmes et les jeunes hommes à la prise de décision, à la planification des politiques publiques, à la production de contenus de médias et aux politiques et prévisions en matière d'emploi, en coopération avec les organisations de jeunesse, les institutions et autres partenaires essentiels. En s'assurant le concours des organisations de jeunesse locales, en renforçant la capacité des jeunes de participer aux stratégies et politiques nationales en faveur de la jeunesse, en défendant leur liberté d'expression et en améliorant leur représentation dans les médias, et en leur faisant jouer un rôle accru dans la lutte contre le chômage et le renforcement des capacités, il contribue à la mise en œuvre du Programme 2030, en particulier les ODD 4, 5, 8, 10 et 16.

Depuis 2014, le projet NET-MED Youth met en œuvre des approches novatrices, collaboratives et participatives de la mobilisation des jeunes au sein des communautés ainsi qu'aux niveaux national, régional et international, canalisant les espoirs et les énergies des jeunes du sud de la Méditerranée. D'importants efforts ont été



“

Ma participation à cette activité m’a beaucoup appris sur l’importance des sites du patrimoine et le respect de ces sites - Irena Luthon.

”

ainsi investis pour mettre à profit les modalités de la coopération Sud-Sud et triangulaire, à travers notamment l'organisation de plus de 50 échanges transnationaux dont ont bénéficié plus de 400 jeunes hommes et jeunes femmes appartenant à de grandes organisations de la société civile, ainsi que des jeunes journalistes et blogueurs.

Entre autres activités, des échanges thématiques et des ateliers interactifs (régionaux et internationaux) ont eu pour objet de promouvoir le dialogue Sud-Sud sur un large éventail d'enjeux décisifs, comme l'engagement des jeunes dans la réalisation des ODD, les politiques de la jeunesse, l'emploi et la formation, la liberté d'expression, l'initiation aux médias et à l'information, l'égalité des genres, la protection du patrimoine culturel,

la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent. D'autre part, NET-MED Youth consolide les plates-formes numériques afin de favoriser les échanges et le dialogue en ligne dans toute la région. Les liens Sud-Sud tissés à la faveur du projet viennent en outre améliorer la cohésion sociale et le dialogue interculturel avec la participation active des organisations de jeunesse.

Le projet NET-MED Youth est piloté par des jeunes femmes et jeunes hommes, selon une approche fondée sur la participation. Il compte plus de 150 membres actifs, qui travaillent comme partenaires de l'UNESCO et constituent de précieux interlocuteurs pour faire progresser les politiques de jeunesse, l'expression par les jeunes de leurs propres aspirations et leur participation aux médias, ainsi que leur entrée sur le marché de l'emploi. Il a permis de connecter entre eux, former et mobiliser plus de 4 000 jeunes dans divers domaines thématiques.



Irena Luthon, étudiante et jeune bénévole de l'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG) est l'une de ces partenaires. Avec 70 autres jeunes Palestiniens étudiants, représentants d'organisations de jeunesse et militants dans les médias, elle s'est portée volontaire pour une action communautaire dans le cadre d'une tournée sur cinq sites distincts du patrimoine de Gaza. « Ma participation à cette activité m'a beaucoup appris sur l'importance des sites du patrimoine et le respect de ces sites », a-t-elle déclaré.

Des jeunes s'initient au dialogue numérique sur le thème du patrimoine ©UNESCO/EU – NET-MED Youth

Réduire la fracture dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation

L'UNESCO s'appuie sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comme moyens importants de réduire la fracture dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (STI) de telle sorte que tous les pays bénéficient du progrès scientifique et technologique et puissent ainsi réaliser les ODD. En ce qui concerne tout spécialement les ODD 4, 5, 9 et 17, l'UNESCO soutient ses États membres dans la mise en place de systèmes et de politiques de STI complets, notamment par le développement des capacités institutionnelles et humaines et dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Pour aider les pays à mettre la STI au service de la réalisation des ODD, un certain nombre de centres facilitant la coopération Sud-Sud ont été créés sous l'égide de l'UNESCO. Tel est le cas par exemple du Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (Malaisie), du Centre international de recherche et de formation sur la stratégie de la science et de la technologie de Beijing (Chine), de l'Académie mondiale des sciences (TWAS), du Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) et de l'Organisation des femmes scientifiques du monde en développement (OWSD). Ces centres offrent des possibilités de formation aux scientifiques des pays en développement et favorisent le renforcement des capacités, le partage des connaissances et l'établissement de réseaux.

L'UNESCO soutient aussi activement la Banque de technologies pour les pays les moins avancés hébergée par la Turquie. On compte que cette nouvelle banque améliorera l'application de solutions scientifiques et

technologiques dans les pays les plus pauvres de la planète et favorisera l'intégration des pays les moins avancés dans l'économie mondiale fondée sur le savoir. La coopération Sud-Sud et triangulaire permettra d'améliorer les politiques relatives à la technologie et de faciliter l'accès à des techniques appropriées.

Le Rapport de l'UNESCO sur la science, qui présente une analyse des tendances mondiales concernant les dépenses de recherche, les chercheurs et techniciens, les publications scientifiques, les brevets, les politiques régionales et nationales et les accords de coopération, est également un important outil qui permet de repérer les tendances et les évolutions.

L'UNESCO facilite aussi la coopération Sud-Sud et triangulaire à travers ses réseaux de sites dédiés au développement durable et à la protection du patrimoine naturel. Parmi eux figurent notamment les réseaux UNESCO des sites du patrimoine mondial, des réserves de biosphère et des géoparc mondiaux. L'Organisation s'emploie en outre, aux côtés de ses États membres, à promouvoir la coopération scientifique Sud-Sud et triangulaire pour les aider à gérer leurs ressources en eau communes, y compris dans le cadre de centres d'excellence binationaux, et à renforcer leur résilience aux catastrophes naturelles et d'origine humaine.

Projet BIOPALT (BIOSphère et patrimoine du lac Tchad)

Le bassin du lac Tchad est une importante source d'eau douce pour plus de 40 millions de personnes vivant dans les quatre pays riverains

: le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Nigéria. La région du lac Tchad subit les effets combinés des crises les plus dévastatrices de notre temps – au cours des dernières décennies, elle a vu en effet s'aggraver l'insécurité, à laquelle se sont ajoutées des crises humanitaires et écologiques de grande ampleur. Les pluies se sont raréfiées au cours des 50 dernières années et la superficie du lac s'est réduite de plus de 90 % entre 1960 et 1985, avec de sérieuses conséquences sur l'écosystème et l'économie de la région. Le rétrécissement du lac a contraint un grand nombre d'habitants à migrer. Il a aussi créé les conditions du recrutement des plus vulnérables d'entre eux par des groupes extrémistes violents tels que Boko Haram.

Pour apporter des solutions à la crise du bassin du lac Tchad, l'UNESCO et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) ont signé en 2017 un accord de financement portant sur un projet intitulé « Appliquer le modèle des réserves de biosphère et des sites du patrimoine mondial transfrontalières pour promouvoir la paix dans le bassin du lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles » (BIOPLAT). Celui-ci est un volet du Programme de régénération des systèmes du bassin du lac Tchad et de renforcement de leur résilience (PRESIBALT) financé par la Banque africaine de développement. L'accord de financement

couvre la mise en œuvre du projet sur une période de trois ans, selon une approche multisectorielle et multidimensionnelle, pour un coût total de 6 456 000 dollars.

Le projet BIOPALT vise à renforcer la capacité des États membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) de sauvegarder et de gérer durablement les ressources hydrologiques, biologiques et culturelles du bassin, et contribue ainsi à réduire la pauvreté, à promouvoir une économie verte et à favoriser la paix. Il répond à six des Objectifs de développement durable :

- L'objectif 6 sur l'eau potable et l'assainissement
- L'objectif 8 pour un travail décent et une croissance économique
- L'objectif 11 pour des villes et des communautés durables
- L'objectif 13 sur l'action concernant le climat
- L'objectif 15 relatif aux écosystèmes terrestres
- L'objectif 16 en faveur de la paix, de la justice et d'institutions efficaces.

Le projet comprend un large éventail d'activités allant de la mise en place d'un système d'alerte précoce aux sécheresses et aux crues à la restauration des écosystèmes dégradés. Il vise tout spécialement à favoriser les activités génératrices de revenus par la promotion d'une économie verte et la mise en valeur des ressources naturelles du bassin.



Pêche collective dans le lac Tchad au Cameroun
©M. Aboukar



“

Le projet BIOPLAT vise à renforcer la capacité des Etats membres de la commission du bassin du lac Tchad (CBLT) à sauvegarder et à gérer durablement les ressources naturelles et culturelles de ce bassin.

”

Les États membres seront aidés en particulier à établir des dossiers de candidature en vue de la création d'une réserve de biosphère transfrontalière dans le bassin et de l'inscription du lac Tchad sur la Liste du patrimoine mondial. La coopération Sud-Sud rend plus efficaces les efforts conjoints du Cameroun, du Niger, du Nigéria, de la République centrafricaine et du Tchad pour protéger leurs ressources naturelles communes et pour promouvoir un développement économique durable et la cohésion sociale. Un accent particulier sera placé sur l'égalité des genres, les jeunes, les problèmes et les besoins de développement des populations autochtones.

Réserve de biosphère transfrontalière de Bosques de Paz en Équateur et au Pérou

En 2015, l'Équateur et le Pérou ont décidé de soumettre conjointement au Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO une proposition de création d'une réserve de biosphère transfrontalière appelée Bosques de Paz (Forêts de la paix). L'établissement de la proposition a été facilité dans le cadre du projet « Réserves de biosphère en tant

qu'outils de gestion des zones côtières et des îles dans la région du Pacifique Sud-Est », coordonné par le Programme MAB et soutenu par le Gouvernement flamand de Belgique. Le Secrétaire du Programme MAB a salué la proposition comme « un exemple de coopération entre États », le premier de ce type en Amérique du Sud, qui apporterait une précieuse contribution aux efforts mondiaux en faveur de la conservation du patrimoine et du développement durable. La réserve de Bosques de Paz a été reconnue en 2017 par le Conseil international de coordination du Programme MAB.

D'une superficie totale de 1 616 988 hectares, Bosques de Paz se compose de la réserve de biosphère de Bosque Seco en Équateur (501 040 hectares) et de la réserve de biosphère de Noroeste Amotapes – Manglares au Pérou (1 115 948 hectares). Elle comprend les forêts sèches saisonnières de l'Équateur et du Pérou, qui forment le cœur de la région endémique de Tumbes, l'un des plus importants foyers de biodiversité de la planète. Cette zone de mangroves et de forêts sèches de 1,6 million



Réserve de biosphère transfrontalière de Bosques de Paz (Équateur/Pérou)
©UNESCO/MANCOMUNIDAD BOSQUE SECO

d'hectares compte plus de 600 000 habitants, qui ont décidé d'œuvrer pour la conservation et le développement durable de leur environnement. La participation des citoyens est aussi un aspect essentiel de la gestion du site de démonstration écohydrologique de Los Paltas¹¹ qui promeut la restauration de l'écosystème et améliore l'approvisionnement en eau de la ville de Catacoha.

La création de cette réserve transfrontalière répond à plusieurs objectifs spécifiques, pour le bénéfice des deux pays. Il s'agit de consolider l'accord de paix signé entre l'Équateur et le Pérou, de conserver la flore et la faune indigènes, de servir de laboratoire de recherche scientifique et de constituer une plate-forme régionale pour une gestion renforcée des ressources financières allouées à la conservation et à la mise en valeur du territoire dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Cet effort conjoint de l'Équateur et du Pérou contribue à la réalisation des ODD 9, 15 et 16.

Le premier centre binational d'hydrologie rejoint l'UNESCO

UNESCO et Itaipú Binacional (une compagnie de fourniture d'énergie) ont signé en 2016 un accord officialisant la reconnaissance du Centre international d'hydro-informatique pour la gestion intégrée des ressources en eau (CIH) en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO. Ce centre traduit par une action concrète le mandat de l'UNESCO appelant celle-ci à ouvrir les voies du dialogue et à favoriser la coopération scientifique. C'est aussi un important exemple des avantages offerts par la coopération Sud-Sud face aux défis du XXIe siècle.

Le Centre international d'hydro-informatique (CIH), créé sous la forme d'un partenariat entre les Gouvernements du Brésil et du Paraguay avec le soutien de l'UNESCO, est déjà opérationnel et contribue activement au Programme hydrologique international de l'UNESCO (PHI). Il s'inscrit dans le cadre d'un effort de coopération de plus grande envergure entrepris par les deux pays voisins depuis les années 1970 en vue de construire le plus gros générateur d'énergie renouvelable – le barrage d'Itaipú, une centrale hydroélectrique située à la frontière entre le Paraguay et le Brésil qui capte l'énergie de la rivière Paraná. Aujourd'hui, le barrage d'Itaipú représente près de 80 % de la production d'énergie au Paraguay et 20 % au Brésil.

Le CIH est un centre scientifique d'hydrologie consacré à la gestion de l'environnement et à l'utilisation adéquate et rationnelle des ressources naturelles en mettant au point des solutions novatrices et des outils hydro-informatiques. Le renforcement des capacités et le partage des connaissances sont d'autres éléments importants de son mandat. L'expérience et les connaissances accumulées à Itaipú sont uniques, et les efforts du CIH pour mettre au point des solutions innovantes dans les domaines de la gestion de l'eau et de la production d'énergie jouent un rôle croissant dans l'identification de moyens d'adaptation au changement climatique. Outre le renforcement des capacités auquel appelle l'ODD 6, relatif à l'eau et à l'assainissement, les actions du CIH contribuent à la réalisation de l'ODD 7, relatif à l'énergie propre, et de l'ODD 13, sur les changements climatiques.

¹¹ Créé en coopération avec le Programme hydrologique international de l'UNESCO. Voir : <https://fr.unesco.org/themes/securite-approvisionnement-eau/hydrologie/ecohydrologie>

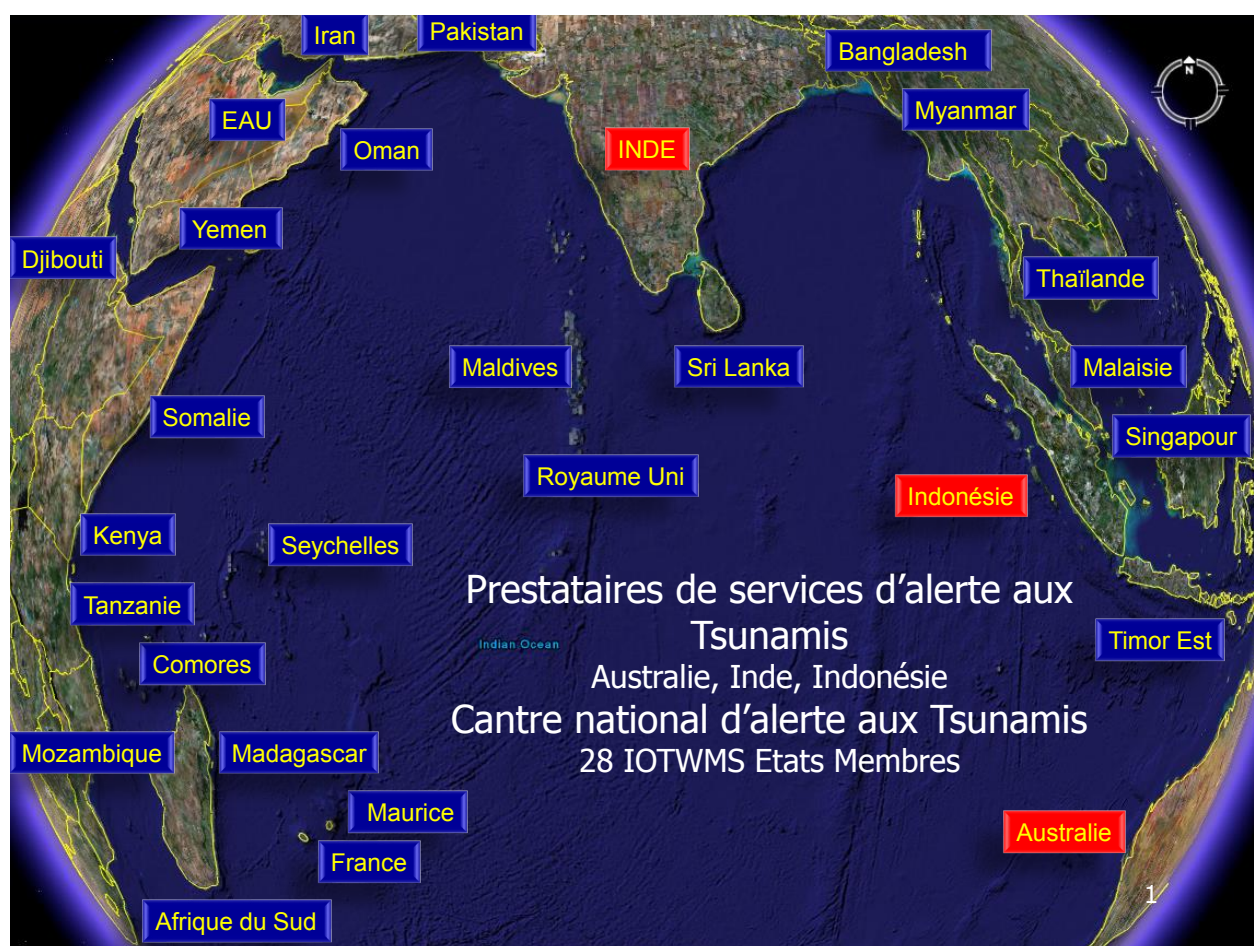
Système d'alerte aux tsunamis et de prévention dans l'océan Indien

Le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (GIC/IOTWMS) a été créé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO à la suite du tragique tsunami du 26 décembre 2004, qui a causé la mort de plus de 230 000 personnes dans la région de l'océan Indien. Il facilite le partage des connaissances et la coopération technique dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

L'IOTWMS est un système d'alerte de bout en bout complètement intégré qui repose sur trois piliers : évaluation et prévention des risques de tsunamis ; détection des tsunamis, alerte et diffusion ; et sensibilisation et réponse aux

tsunamis. Le système d'alerte est entièrement pris en charge par les autorités nationales, protège l'ensemble des pays de la région et facilite l'échange libre et gratuit de données. Le secrétariat de l'IOTWMS est hébergé au Bureau régional des programmes de la COI à Perth et financé par le Gouvernement australien.

Après plusieurs années de collaboration internationale et de développement, l'IOTWMS est devenu opérationnel le 31 mars 2013, les prestataires de services relatifs aux tsunamis créés par l'Australie, l'Inde et l'Indonésie fournissant des services consultatifs en matière de tsunamis aux centres nationaux d'alerte aux tsunamis de 28 États riverains de l'océan Indien, et desservant des millions d'individus qui n'avaient accès à aucun système d'alerte de ce type en 2004.



L'IOTWMS a élaboré des Directives relatives à l'évaluation des risques, développé les réseaux d'observation, produit des matériels de sensibilisation et conduit plus de 100 ateliers de renforcement des capacités. Des tests de communication semestriels et des exercices biennaux d'alerte aux tsunamis (exercices IOWave) permettent de vérifier l'état de préparation opérationnelle du système. En outre, un Centre d'information sur les tsunamis dans l'océan Indien (IOTIC) a été créé à Jakarta avec le soutien du Gouvernement indonésien afin de promouvoir les activités de sensibilisation et de préparation des communautés.

Les activités présentes et futures du CIG/IOTWMS ont pour principal objet de maintenir en état et d'améliorer le système, et de renforcer les mécanismes de sensibilisation et de réponse des communautés dans les États membres de l'IOTWMS. Des initiatives internationales à venir telles que la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030)¹², coordonnée par la Commission océanographique intergouvernementale (COI), pourraient encore renforcer la coopération multilatérale dans le domaine des systèmes d'alerte rapide multirisques. La COI entend continuer de faciliter, coordonner et piloter le Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien.

Sandwatch : un observatoire scientifique mondial citoyen des environnements affectés par le changement

Sandwatch est un programme interdisciplinaire de l'UNESCO auquel contribue un large

éventail de partenaires du monde entier. Ce projet relie entre eux des éducateurs, des responsables de la planification des littoraux, des institutions et des communautés de plus de 50 pays dans le monde, dont un grand nombre de petits États insulaires en développement (PEID). Sandwatch applique une approche novatrice, peu coûteuse et d'une grande adaptabilité, fondée sur la recherche participative, afin de permettre aux praticiens de suivre en permanence, analyser et partager les données relatives à leurs environnements côtiers respectifs. Le programme donne aux communautés et aux citoyens de tous âges les moyens d'élaborer eux-mêmes des solutions face aux problèmes qui affectent leur environnement, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'adaptation au changement climatique. Il encourage le travail d'équipe en associant les communautés locales, les scientifiques et les fonctionnaires gouvernementaux en vue d'une planification et d'une gestion plus inclusives et plus durables des plages. Il promeut également



Akeem Akinboro (Nigeria), lauréat 2008 du programme de bourses de la TWAS, aux côtés de M. Kamaruzaman Bin Mohamed, son directeur de thèse dans le pays d'accueil, lors de la cérémonie de remise de son grade de docteur en 2012 à l'Universiti Sains de Malaisie. ©Docteur Akeem Akinboro, avec son aimable autorisation.

¹² Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Décennie vise à mobiliser les acteurs de l'océan en faveur d'un cadre commun qui garantisse aux pays le plein soutien des sciences océaniques dans la réalisation de l'Objectif de développement durable 14, relatif à l'océan.

la coopération Sud-Sud et à l'échelon régional aux fins de l'échange de données et d'expertise, ainsi que le renforcement des capacités. Sandwatch propose un ensemble d'outils didactiques comprenant un manuel d'enseignement en anglais, espagnol, français et portugais, des vidéos de formation, une base de données mondiale, un site Web et une page Facebook¹³.

TWAS : programme Sud-Sud de bourses de doctorat

L'Académie mondiale des sciences (TWAS) dont le siège se trouve à Trieste (Italie), œuvre pour faire de la science et de l'ingénierie un facteur de prospérité durable dans les pays en développement. Elle a été fondée en 1983 par un groupe d'éminents scientifiques du monde en développement, sous l'impulsion du physicien et lauréat du Prix Nobel pakistanais Abdus Salam. Ses fondateurs étaient convaincus qu'en acquérant une solide maîtrise des sciences et des disciplines de l'ingénieur, les pays en développement disposeraient des connaissances et compétences nécessaires pour relever des défis tels que la faim, la maladie et la pauvreté. Dès sa création, la TWAS a bénéficié d'un soutien décisif des scientifiques et responsables politiques italiens.

Outre ses membres élus dans plus de 90 pays, la TWAS a mis en place au cours des trois dernières décennies des programmes de renforcement des capacités en accord avec sa mission :

- reconnaître, soutenir et promouvoir l'excellence en matière de recherche scientifique dans le monde en développement;

- répondre aux besoins des jeunes scientifiques dans les pays accusant un certain retard sur le plan scientifique et technologique ;
- promouvoir la coopération Sud-Sud et Sud-Nord dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation ;
- encourager la recherche scientifique et le partage des données d'expérience pour trouver des solutions aux grands problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement.

Les activités courantes de la TWAS sont centrées sur la mise en œuvre, avec le concours et par l'intermédiaire de ses partenaires, d'un certain nombre de programmes, dont le programme Sud-Sud de bourses de doctorat¹⁴.

La TWAS et ses partenaires proposent chaque année plus de 400 bourses d'études à des scientifiques de pays en développement souhaitant préparer un doctorat. Le programme repose sur le soutien d'économies émergentes telles que la Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Pakistan et la Malaisie. Ces partenaires accueillent les doctorants dans des centres d'excellence offrant des équipements de laboratoire et des moyens de recherche de très haut niveau.

Grâce à ce modèle de coopération Sud-Sud, le programme a resserré les liens de collaboration entre les pays émergents et les pays les moins avancés. De plus, le coût de la préparation d'un doctorat étant beaucoup plus faible dans une économie émergente que dans un pays développé, les bourses sont un excellent investissement. À coûts égaux, la TWAS et ses partenaires peuvent former un plus grand nombre d'étudiants que ce ne serait le cas dans des pays du Nord.

¹³ Le manuel est disponible à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001937/193754f.pdf>

¹⁴ <http://twas.org/opportunities/fellowships>

Le Programme Sud-Sud de bourses de doctorat de la TWAS

en quelques chiffres

- Nombre total de doctorants diplômés depuis la création de la TWAS en 2004 : **410**
- Nombre total de bourses de doctorat offertes depuis la création de la TWAS en 2004 : **2 039**
- Proportion d'étudiantes : **environ 20 %**
- Proportion de diplômés africains : **60 à 70 %**
- Nombre de pays en développement auxquels des bourses ont été octroyées : **89**
- Exemples de PMA bien représentés : **Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud et Yémen**
- Nombre de pays d'accueil : **6 – Afrique du Sud, Chine, Brésil, Inde, Malaisie, Pakistan**
- Nombre d'étudiants actuellement présents dans le pays d'accueil : **1 070**
- Pourcentage de bourses octroyées à des PMA : **31 %**
- En 2017 : **113 doctorants diplômés**
- Nombre de publications dues aux diplômés de 2017 : **218**

Le programme de la TWAS contribue directement à l'ODD 4, tout en faisant utilement avancer la réalisation de nombreux autres ODD selon le domaine de recherche propre à chacun des projets de thèse financés.

Villes durables

L'UNESCO s'appuie résolument sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour améliorer la viabilité des villes par des services d'aide à la formulation des politiques, d'assistance technique et de renforcement des capacités, en mettant à profit sa longue expérience sur le plan

normatif et opérationnel dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et du développement. Grâce à la coopération pluridisciplinaire de tous ses secteurs de programme, et à son vaste réseau mondial d'experts, elle joue aujourd'hui un rôle de premier plan dans la mise en œuvre efficace du Nouveau Programme pour les villes et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle facilite la coopération Sud-Sud et triangulaire à travers ses réseaux de villes – villes créatives, villes du patrimoine mondial, villes apprenantes, villes inclusives et durables et Alliance des mégapoles pour l'eau et le climat (MAWaC) – qui, tous, contribuent de manière notable à la réalisation de l'ODD 11¹⁵.



Exposition de l'UNESCO sur les villes créatives lors de la Semaine du design de Shenzhen (Chine) ©Liang Xuefeng/Shenzhen City of Design Promotion Association

¹⁵ Pour plus d'informations, voir notre site Web : <https://fr.unesco.org/node/281677>.

Liberté d'expression, l'accès public à l'information et la sécurité des journalistes

En tant qu'institution des Nations Unies expressément mandatée pour faciliter « la libre circulation des idées, par le mot et par l'image », l'UNESCO s'emploie à promouvoir la liberté d'expression, la liberté de la presse et l'accès à l'information. A cette fin, l'Organisation contribue à l'établissement de règles et normes internationales, à la sensibilisation du public, aux activités de suivi et de présentation de rapports, au renforcement des capacités et à la recherche. L'UNESCO pilote la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, premier effort systématique à l'échelle des Nations Unies visant à créer un environnement qui assure la sûreté et la sécurité des journalistes et professionnels des médias, y compris les producteurs de médias sociaux, dans le cadre ou non d'un conflit. Ces efforts participent à la réalisation de l'ODD 16, et en particulier de la cible 16.10, qui a pour objet de garantir l'accès public à l'information et de protéger les libertés fondamentales. À leur tour, la liberté d'expression et le pluralisme des médias sont des facteurs essentiels pour l'ensemble des ODD.

Entre 2012 et 2016, 530 journalistes ont été tués, ce qui représente deux décès par semaine en moyenne. L'impunité des crimes contre les journalistes reste la norme, la justice n'intervenant que dans un cas sur dix. D'autres formes de violence à l'encontre des journalistes

sont en forte hausse : kidnapping, disparition forcée, détention arbitraire et torture. Dans l'ensemble des régions du monde, la sécurité numérique est une préoccupation de plus en plus présente pour les journalistes. Les femmes journalistes sont particulièrement visées et de plus en plus exposées aux insultes, à la traque et au harcèlement en ligne. L'ampleur du défi est telle qu'aucun acteur ne saurait le relever à lui seul. Un principe essentiel du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité est donc de s'appuyer sur un partenariat multiple entre les organismes des Nations Unies, les institutions étatiques et les acteurs politiques, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile, les médias, les milieux universitaires, les organisations intergouvernementales et le grand public.

Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer les capacités des membres des institutions judiciaires, qui peuvent aider à mettre fin à l'impunité des crimes commis à l'encontre de journalistes en s'assurant que les auteurs de violences visant des journalistes sont jugés, et à prévenir de manière plus générale les mesures injustifiées faisant obstacle à la liberté d'expression en appliquant des dispositions claires inscrites dans la loi. Pour jouer ce rôle, ces acteurs doivent toutefois avoir une solide connaissance des obstacles à la liberté d'expression (en ligne et hors

¹⁶ See UNESCO's 2017/2018 World Trends Report on Freedom of Expression and Media Development, <https://en.unesco.org/world-media-trends-2017/trends-safety-journalists>

ligne), ainsi que des normes internationales et de la jurisprudence régionale. Depuis 2013, l'UNESCO et ses partenaires facilitent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin d'assurer la formation des membres de l'appareil judiciaire en ce qui concerne la liberté d'expression, l'accès public à l'information et la sécurité des journalistes.

En Amérique latine, ce travail a été mené en collaboration avec les cours suprêmes, les associations de magistrats, le Sommet judiciaire ibéro-américain, le Réseau ibéro-américain des écoles de magistrats, la Commission interaméricaine des droits de l'homme, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et le Knight Center for Journalism in the Americas.

Un cours en ligne ouvert à tous (MOOC) a permis de former 7 500 acteurs judiciaires, dont 1 830 juges de 22 pays de la région, et offert aux participants l'occasion de partager leur expérience transnationale. D'autres ressources ont été élaborées, parmi lesquelles une trousse à outils destinée aux écoles ibéro-américaines de magistrats, et plusieurs guides à l'intention des acteurs judiciaires, en vue notamment de faciliter le dialogue entre eux et les médias et de souligner leur rôle à l'égard de l'ODD 16. Une base de données en espagnol sur la jurisprudence a été constituée en partenariat avec l'Université Columbia de New York. Elle recense les principaux arrêts rendus dans 16 pays d'Amérique latine et dans



« L'UNESCO et le Centre des droits de l'homme de l'Université de Pretoria ont récemment lancé le premier cours en ligne ouvert à tous (MOOC) sur la liberté d'expression, l'accès à l'information et la sécurité des journalistes en Afrique. Ce cours, qui a débuté le 13 novembre 2017 et a duré cinq semaines, a offert à des magistrats, des journalistes, des universitaires et des membres de la société civile une occasion de mieux connaître ces questions et d'en discuter. »
©UNESCO

d'autres juridictions du reste du monde ; des discussions sur les aspects judiciaires de la liberté d'expression en ligne ont en outre été facilitées au niveau international dans le cadre du Forum sur la gouvernance de l'Internet.

La coopération Sud-Sud a été encore amplifiée par le lancement d'actions similaires en Afrique, en partenariat avec le Centre des droits de l'homme de l'Université de Pretoria, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

En novembre 2017, un MOOC de cinq semaines en langue anglaise a été suivi par près de 900 juristes, juges, fonctionnaires gouvernementaux et acteurs de la société civile de 42 pays d'Afrique. Des participants de 45 autres nationalités s'y sont également inscrits. Le contenu du cours était adapté au contexte africain et aux besoins des groupes cibles – juges et autres membres des systèmes judiciaires africains.

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ont été des partenaires essentiels, le Juge Ben Kioko, Vice-Président de la Cour et Mme Pansy Tlakula, ancienne Rapporteuse spéciale de la Commission sur la liberté d'expression et l'accès à l'information participant à la formation aux côtés de formateurs de l'UNESCO et de l'Université de Pretoria. Le projet visait à promouvoir à l'échelle régionale le renforcement des capacités des magistrats des tribunaux régionaux et nationaux et la coopération entre eux sur les questions relatives à la liberté d'expression et à l'impunité des crimes commis à l'encontre de journalistes.

Bertha Akua Aniagyei, magistrate du Ghana qui a participé au cours, nous a dit : « Ce cours a élargi le champ de mes connaissances concernant le travail de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. J'ai découvert que d'autres pays africains progressaient eux aussi à grands pas dans le domaine des droits de l'homme. J'ai appris avec intérêt que certaines juridictions nationales faisaient en sorte que l'Afrique n'ait pas la réputation d'être un continent sur lequel ces droits sont bafoués ».

Le cours en ligne a été précédé d'un séminaire de trois jours organisé sur site à Pretoria (Afrique du Sud) auquel ont participé 20 juges de 13 pays, y compris des membres de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces magistrats ont débattu de différentes questions allant de l'importance de la liberté d'expression, de la sécurité et de l'éthique des journalistes à la diffamation, aux blocages de l'Internet, au système africain de protection des droits de l'homme et à la pertinence de l'autoréglementation des médias pour le secteur judiciaire. Le projet a reçu le soutien du Danemark et de l'Open Society Foundation, ainsi qu'un appui technique de la Norvège. L'UNESCO planifie à présent un projet similaire visant à étendre la coopération Sud-Sud en proposant des formations à des magistrats de pays africains francophones¹⁷.

¹⁷ Pour plus d'information, voir <https://fr.unesco.org/training-foe/about>.



Chapitre III Les prochaines étapes

La présente publication est le premier rapport de l'UNESCO qui traite de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Elle brosse un tableau d'ensemble, illustré par des exemples particuliers, des progrès que ces modalités de coopération ont permis d'accomplir pour faciliter la coopération technique, le renforcement des capacités et le partage des connaissances dans les domaines de compétence de l'UNESCO, et ouvre la voie à de plus amples efforts en la matière.

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, intitulée « Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement + 40 » (BAPA+40), l'UNESCO continuera de réfléchir avec ses partenaires à l'application à plus grande échelle des moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en vue de renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les principaux domaines suivants :



1. Développer les possibilités d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie inclusives et de qualité pour faire avancer la mise en œuvre de l'ODD 4 – Éducation 2030, notamment par la promotion des technologies éducatives émergentes, de façon que tous les apprenants puissent réaliser pleinement leurs potentialités.
2. Soutenir le développement et l'engagement des jeunes afin que ceux des pays en développement, en particulier les filles et les femmes, prennent une part active à la mise en œuvre du Programme 2030.
3. Intensifier le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la coopération technique en vue de la mise

en place de systèmes de STI qui contribuent efficacement à la réalisation des ODD, par l'intermédiaire notamment de la nouvelle Banque de technologies pour les pays les moins avancés.

4. Promouvoir la culture au service du développement durable et le tourisme durable, y compris par la protection du patrimoine naturel et culturel et le soutien aux industries créatives et culturelles.
5. Renforcer la résilience face au changement climatique, aux conflits et aux catastrophes, notamment par la réduction des risques de catastrophe et la mise en place de systèmes d'alerte précoce, promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et contribuer aux efforts de secours et de reconstruction après les conflits et les catastrophes.

La coopération Sud-Sud et triangulaire transforme les mécanismes de développement international, avec l'apparition de nombreux nouveaux acteurs et l'adoption de modalités transrégionales. Complétant la coopération Nord-Sud, elle crée des réponses nouvelles et novatrices aux problèmes socioéconomiques et environnementaux des pays en développement – pauvreté, éducation, égalité des genres, changement climatique, relèvement et reconstruction après les conflits. La coopération Sud-Sud et triangulaire joue un rôle stratégique en permettant aux autorités nationales de mieux prendre en mains leur destinée et en renforçant leurs capacités. L'UNESCO est résolue à promouvoir cette forme de coopération et à la mettre au service du développement durable afin d'aider les pays en développement à trouver des solutions efficaces aux obstacles qui entravent leur marche vers le progrès.



 <https://fr.unesco.org/>
 Twitter: @UNESCO
Facebook: facebook.com/unesco

 www.unsouthsouth.org
 Twitter: @UNOSSC
Facebook: facebook.com/UNOSSC



United Nations
Office for South-South Cooperation



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Objectifs de
développement
durable